

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 25/04/2025

COMPALIA rappelle Garcinia cambogia



- Noms des modèles ou références concernés : Garcinia cambogia de Compalia
- Marque : COMPALIA
- Lot Tous les lots
- Conditionnements : Boite de 180 gélules
- Date début/fin de commercialisation : du 01/11/2018 au 16/04/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Site web : www.compalia.fr

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel: Arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire du 15 avril 2025, publié au journal officiel du 17/04/25, suspendant pour un an la commercialisation de tous les produits contenant des extraits de Garcinia cambogia
- Risques encourus par le consommateur : Autre risque
- Description complémentaire du risque : Des risques hépatiques, cardiovasculaires et digestifs.

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 14 juillet 2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

